

ouverture

sur Plan-les-Ouates

Magazine communal

EN AVRIL

Une nouvelle école

CARTE DES TRAVAUX

Plus claire,
plus lisible

Page 28

DOSSIER

Un nouveau complexe
à La Chapelle-Les Sciens

Page 4

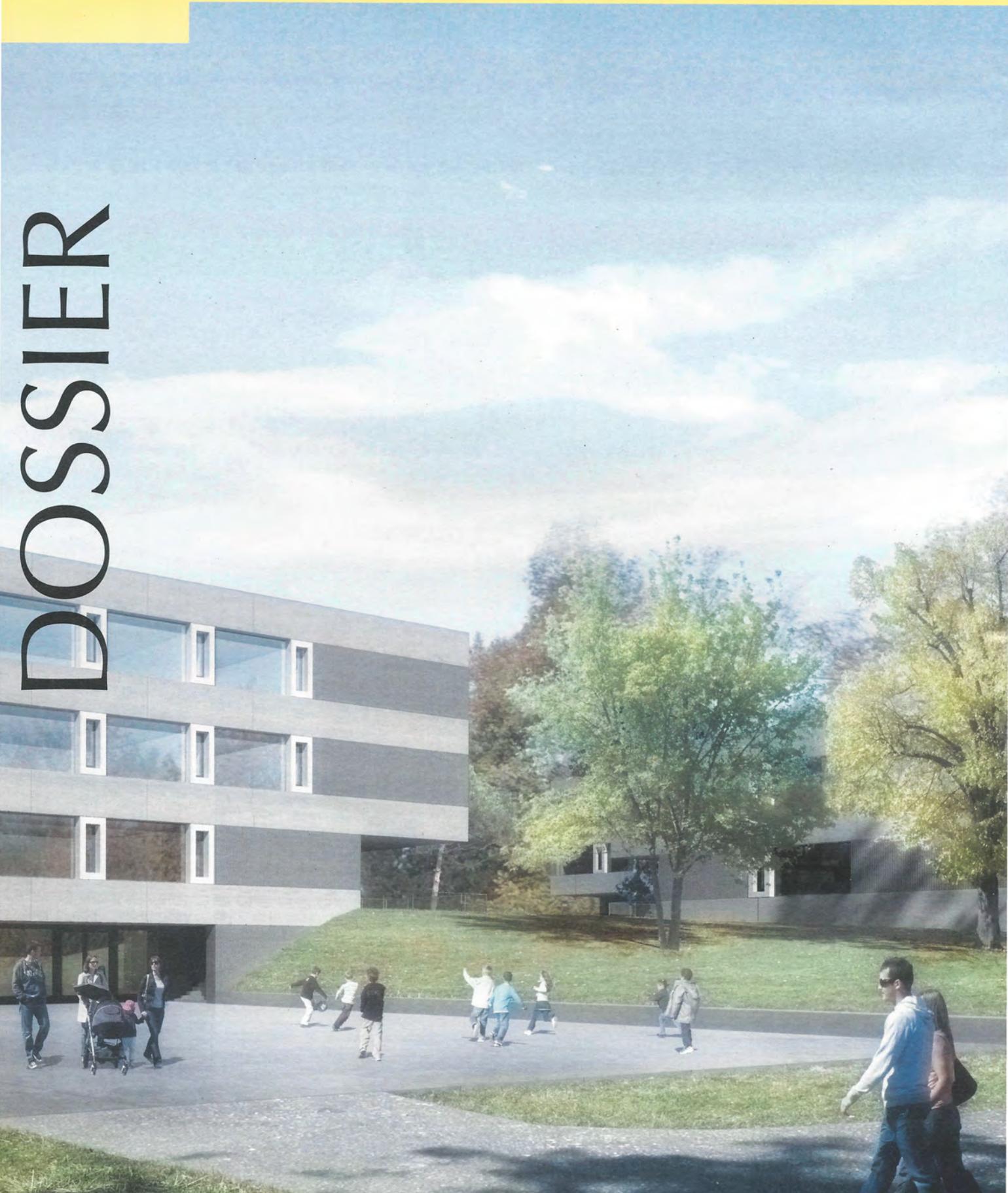


Commune de
Plan-les-Ouates



Une nouvelle école po

DOSSIER



École « *Le Sapay* » à La Chapelle-Les Sciers

Avec la livraison des dix premiers immeubles du côté de Lancy, un nouveau quartier verra le jour entre avril et décembre 2014, dans le périmètre du PAC *La Chapelle-Les Sciers*, qui s'étend sur les communes de Lancy et de Plan-les-Ouates.

Situé entre la route de Saconnex-d'Arve, la route de la Chapelle et l'autoroute, ce nouveau quartier accueillera, à terme, entre 3'000 et 3'800 habitants, soit environ 1'400 logements répartis sur les deux communes.

En son centre, l'école intercommunale accueillera les enfants des deux communes. Pôle social, éducatif et sportif de ce quartier, ce nouvel établissement sera implanté dans un parc, le long de la coulée verte. Comme prévu dans le plan d'aménagement et pour répondre à l'absorption des écoliers du périmètre et de ses alentours, le Service de recherche en éducation de Genève (SRED) a estimé les futurs besoins à 24 classes (d'une capacité de 25 élèves par classe), qui seront réparties dans deux bâtiments de 16 et 8 classes.

C'est dans cette optique qu'un concours d'architecture a été lancé en juin 2008 pour dessiner les plans de ce nouveau complexe. En septembre 2009, le bureau *CLR Architectes SA* recevait le 1^{er} prix, à l'unanimité du jury et parmi les 31 projets présentés. En avril-mai 2010, les conseils municipaux des communes de Plan-les-Ouates et de Lancy votaient le crédit d'étude pour permettre l'élaboration, en partenariat, de ce projet d'envergure.

Celui-ci tient compte des besoins scolaires et parascolaires, mais également d'autres paramètres qui garantiront une bonne qualité de vie aux habitants, soit des salles de sport (piscine, deux salles d'éducation physique), des locaux de sociétés, de musique, ainsi qu'une salle polyvalente équipée d'une cuisine. En matière de développement durable, ces bâtiments ont été conçus de manière à respecter le label Minergie P, soit un concept de très haute performance énergétique garantissant une rationalisation de la consommation d'énergie en privilégiant le recours à l'énergie renouvelable.

Déposée en août 2011, l'autorisation de construire devrait être délivrée courant mars-avril et permettre aux travaux de débuter dans le courant de l'été 2012.

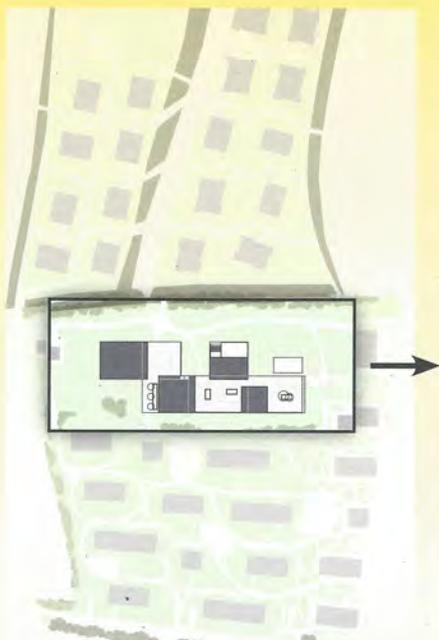


Implantation du futur quartier de La Chapelle-Les Sciers

D'un budget total de Fr. 76'600'000.- réparti de moitié pour les deux Communes, le Conseil municipal de Plan-les-Ouates a voté, en date du 24 janvier 2012, le crédit d'engagement de Fr. 38'300'000.- pour la construction en 2 étapes de ces bâtiments intercommunaux (le CM de Lancy a voté le même crédit d'engagement le 15 décembre 2011).



>>>



École intercommunale « Le Sapay »

La capacité de l'école primaire « Le Sapay » sera d'environ 600 élèves et 50 adultes, correspondant ainsi à un groupe scolaire et demi.

Conçue sous forme de 4 bâtiments pavillonnaires, la construction devrait débuter en juin 2012 et comprendra, dans sa 1^{ère} phase, 3 bâtiments distincts qui seront terminés pour la rentrée scolaire 2015/2016 :

- un bâtiment scolaire de 16 classes (école 1)
- un bâtiment parascolaire (restaurant et activités)
- un bâtiment des sports, comprenant une piscine et deux salles d'éducation physique.

La 2^e phase, quant à elle, sera construite dans la foulée et comprendra :

- un bâtiment scolaire de 8 classes (école 2).

Ces bâtiments de gabarits variés parsèmeront le site et composeront une alternance d'espaces dilatant le cordon boisé. Ils articuleront les différents espaces de référence nécessaires à la genèse du nouveau quartier : le préau de l'école et l'esplanade publique.

Le préau de l'école, situé au rez supérieur entre l'école 1 et l'école 2, est au cœur du projet. Il sera bordé par les couverts d'entrée des bâtiments scolaires et parascolaires. Sorte d'esplanade, le préau se délimitera de façon claire, facilitant le contrôle des accès et la surveillance de l'école.

L'esplanade publique, située entre le bâtiment des sports et l'école 1, sera comme une petite place de quartier, espace de liaison entre *La Chapelle* et *Les Sciers*. Située au rez inférieur, elle donnera accès au bâtiment des sports, à la bibliothèque,

ainsi qu'aux locaux associatifs. Le regroupement des accès aux activités de quartier contribuera à la convivialité du lieu.

Composition

École 1

Ce bâtiment comprendra :

- au sous-sol : des locaux de musique (prévus avec les isolations phoniques nécessaires) et un local technique ;
- au rez inférieur : des salles de jeux/rythmique, des salles pour les activités créatrices, 1 bibliothèque/atelier du livre, 1 infirmerie, des locaux de rangement/économat, des locaux pour les sociétés, 1 local de nettoyage/concierge, des locaux techniques ;
- au rez supérieur : 4 salles de classes, des espaces de dégagement polyvalents, 1 salle des maîtres et 1 bureau pour la direction ;
- au 1^{er} étage : 6 salles de classe, 1 salle d'appui, des espaces de dégagement polyvalents ;
- au 2^e étage : 6 salles de classe, 1 salle d'appui et des espaces de dégagements polyvalent.

École 2

Ce bâtiment comprendra :

- au rez inférieur : des salles pour les activités créatrices, 1 local de rangement/économat et des locaux (technique et concierge) ;
- au rez supérieur : 2 salles de classes et 1 salle des maîtres ;
- au 1^{er} étage : 3 salles de classes et un espace de dégagement polyvalent ;

ur un nouveau quartier



- au 2^e étage: 3 salles de classes et un espace de dégagement polyvalent.

Bâtiment parascolaire (restaurant et activités)

Ce bâtiment comprendra :

- au rez inférieur: 1 salle polyvalente (d'environ 100 places assises) et 1 patio, 1 cuisine de production, des locaux de rangement pour les sociétés et des locaux techniques;
- au rez supérieur: un hall d'entrée traversant et un préau privatif, 1 salle de restaurant scolaire et 1 cuisine de régénération;
- au 1^{er} étage: 4 salles pour le parascolaire et 1 appartement de 5 pièces destiné au concierge. À noter que le porte-à-faux du premier étage est d'environ 3 m et servira également de préau couvert.

Bâtiment des sports (éducation physique et piscine)

Le bâtiment comprendra :

- au rez-de-chaussée: un bar s'ouvrant sur un grand hall et sur les gradins prévus pour 100 personnes, donnant sur la double salle d'éducation physique;
- au 1^{er} étage: des salles de réunion, 1 salle de fitness, des locaux techniques;
- au rez inférieur: des vestiaires, 2 salles d'éducation physique (28 x 32,5 m), 2 locaux matériel et 1 infirmerie;
- au sous-sol 1: des vestiaires séparés destinés au public, aux écoles et aux sociétés;
- au sous-sol 2: 1 bassin de natation (12,5 x 25 m), 1 salle d'échauffement, le bureau pour les gardiens, 1 bureau pour les sociétés, 1 infirmerie, un local technique et 1 local matériel;
- au sous-sol 3: les locaux techniques de la piscine.

Développement durable

Le projet répondra aux exigences du standard de très haute performance énergétique défini par la Loi sur l'Énergie (L2 30), à savoir :

- Valeurs cibles pour les besoins de chaleur pour le chauffage selon la norme SIA 380/1.
- Valeurs cibles pour les besoins d'électricité pour les installations d'éclairage et de ventilation selon la norme SIA 380/4.
- Une part d'énergie non renouvelable pour couvrir les besoins de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire inférieure à 50% des besoins admissibles de la norme SIA 380/1.

Les principes du concept énergétique de l'école peuvent se résumer ainsi :

- **Production de chaleur:** chauffage à distance combiné avec production solaire sur site, l'ensemble est géré par les SIG.
- **Distribution de chaleur:** chauffage à air et chauffage statique dans les endroits exposés.
- **Ventilation:** ventilation double flux avec récupération de chaleur centralisée, déstockage nocturne par fenêtres asservies.
- **Concept éclairage:** luminaires à haut rendement, détection de présence et gestion de la luminosité.
- **Concept sanitaire:** appareils sanitaires à faible consommation.
- **Eau chaude sanitaire:** uniquement pour les douches, cuisines, locaux de nettoyage et quelques locaux spéciaux.

Outre les critères énergétiques, le projet s'inscrit dans la philosophie du développement durable par sa forme compacte, sa faible emprise au sol, la clarté de son fonctionnement et la rationalisation de ses installations techniques.

Les sous-sols sont contenus et la flexibilité des étapes permettra de construire en fonction des besoins réels. De nombreux locaux bénéficieront de la lumière naturelle.

L'intégration du projet dans la pente permettra en grande partie la gestion *in situ* des déplacements de terre. La toiture végétalisée participera à la notion d'éco-aménagement.

Dans la continuité du concept paysager, des jardins didactiques « naturels » et « agraires » pourront être développés, supports d'apprentissage du paysage avec les élèves. ■